

EXPÉRIENCE ENTREPRISES >

PLUS VITE QUE LE CANCER !

plusvitequecancer.net



On compte sur vous !



Une course solidaire & accessible à tous !

Suite à une première édition lancée après le premier confinement de 2020, la course Plus vite que le cancer revient ce mois d'octobre pour la deuxième année consécutive.

Le concept est simple : le weekend du 30 et 31 octobre, nous vous invitons, particuliers et entreprises, à marcher ou courir contre le cancer. Plusieurs distances vous sont proposées à faire quand vous voulez et où vous voulez durant le weekend de la course :

→ 2 km, 6 km, 12 km, semi-marathon ou un marathon !



→ Pourquoi participer ?

En tant qu'entreprise, participer à la course Plus vite que le cancer c'est :

- **Mobiliser vos collaborateurs** autour d'une cause qui les concerne ainsi que leurs proches !
- **Renforcer la cohésion de vos équipes** en les challengeant à travers un événement fédérateur et solidaire !
- **Soutenir concrètement la lutte contre le cancer** sur votre territoire et développer votre impact social !

Une participation « à la carte » pour vos collaborateurs !



QUAND ?

À tout moment lors du week-end du 30 et 31 octobre 2021 !

POURQUOI ?

L'intégralité des fonds réunis grâce aux participations à cette course permettront de soutenir la lutte contre le cancer partout en France : prévention, aide aux personnes malades, recherche.....

COMMENT ?

En marchant ou en courant, La distance de son choix : 2 km, 6 km, 12 km, un semi-marathon ou un marathon !

OÙ ?

Chez soi, dans les bois, au bord de mer, dans un jardin, sur un point de ralliement

→ Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site Plus vite que le cancer dans l'Espace entreprises à partir du 24 septembre :

Désignez un responsable de la course, qui sera aussi responsable d'équipe (DRH, Responsable RSE...). Communiquez sur l'événement auprès de vos collaborateurs et constituez un groupe d'un minimum de 10 participants.

Remplissez le formulaire d'inscription avec toutes les informations demandées.

L'inscription se fait sous la forme d'un don de 50€ minimum par collaborateur. Elle inclue un maillot officiel de la Ligue pour chaque collaborateur.

Vous réglerez le montant par virement bancaire post-opération (vous recevrez un email détaillant le montant en question et la procédure).

A noter que la déduction fiscale pour les entreprises est de 60% du montant du don.

En d'autres termes, pour 100€ de don, votre société ne payera réellement que 40€.

*Vos collaborateurs qui le souhaitent peuvent en effet faire un don supplémentaire pour soutenir la Ligue contre le cancer. Ils peuvent également créer une collecte peer to peer, s'ils souhaitent collecter autour d'eux.

C'est très simple !

Pour décupler votre impact, vous pouvez également, par exemples :

- Abonder du montant de votre choix pour chaque collaborateur participant ;
- Abonder du montant de votre choix pour chaque don supplémentaire réalisé par vos collaborateurs* ;
- Ou simplement faire un don supplémentaire à la Ligue contre le cancer (CB / PayPal / Apple Pay - Microsoft Pay - Google Pay).



Les challenges, les lives...

Comment animer l'événement au sein de votre entreprise ?



7 Les challenges

Pour animer vos équipes et leur faire vivre une expérience solidaire et fédératrice, nous vous proposons 5 challenges, à réaliser en amont de la course, dès le 1^{er} octobre :

Challenge du nombre de participant

Motivés vos équipes et devenez l'entreprise la plus mobilisatrice de cette édition en ayant le plus grand nombre de collaborateur participant !

Challenge du montant total collecté

Décuplez votre solidarité en faisant un don complémentaire à la Ligue contre le cancer, et soutenez une cause chère aux yeux de vos clients, salariés, prestataires...

Challenge du nombre de kms parcourus

Challengez vos collaborateurs en leur proposant de réaliser le plus de kms possibles lors de la course !

Challenge photos

Revêtez le maillot de la Ligue, partagez sur les réseaux sociaux vos plus beaux sourires et vos plus belles photos de groupes devant le logo et / ou les locaux de votre établissement avec le #Jeliguemonentreprise

Challenge vidéos

Partagez également sur les réseaux sociaux une vidéo créative de vos plus beaux cris de guerres, vos plus belles chorégraphies ou vos plus beaux slogans d'équipes avec le #Jeliguemonentreprise

Vous avez jusqu'au jeudi 28 octobre pour participer aux challenges photos et vidéos.

Les créations seront mises en avant sur le mur numérique de la course.

La photo et la vidéo qui obtiennent le plus de likes/repartages gagnent le challenge et remporte la coupe remise lors d'un live spécial !

7 Les lives

En plus de ceux proposés au grand public, d'autres lives vous seront dédiés. Nous aborderons notamment des thématiques propres aux entreprises toujours sous le prisme de la lutte contre le cancer : management, compétences, habitudes de vie dans le cadre du travail...

Plusieurs types de profils seront conviés : sportifs, entrepreneurs, participants de jeux télévisés etc.

7 Les classements

Le classement de la course se base sur la performance individuelle de chaque participant en fonction de la distance choisie (2 km, 6 km, 12 km, semi-marathon et marathon).

Un classement sur les challenges collectifs, participant et distance parcourue sera également réalisé par catégories (définies en fonction du nombre de participants par entreprise) :

10 à 25 salariés – 26 à 100 – 101 à 250 – plus de 250



La Ligue contre le cancer, un rayonnement national, une action de proximité unique

Participer à la course Plus vite que le cancer, c'est soutenir des projets concrets et de proximité qui répondent au plus près aux besoins des territoires : personnes malades et leurs proches, prévention pour tous, projets de recherche.

L'ensemble des sommes collectées grâce à votre mobilisation, sera reversé à nos Comités départementaux pour mener leurs actions de terrain.

30,2 M€
pour financer
la recherche

**Quelques
chiffres clés**
de la Ligue
contre le cancer
en 2020

570
actions de prévention
et promotion des
dépistages auprès
du grand public
malgré le contexte
sanitaire dégradé

800
appels traités
par la ligne
d'écoute dédiée
à la COVID

63 757
élèves sensibilisés aux
cancers et aux facteurs
de risque
et de protection
lors de 3171
interventions
à l'école

540
sollicitations
reçues par
la permanence
sociale
(+23% vs 2019)

8 000
familles aidées
pour un montant
global de plus
de 3.1M€

plusvitequelecaner.net

L'association vit essentiellement
de la générosité du public ;

vos soutien est
extrêmement précieux
dans la lutte contre
le cancer !



Informations juridiques et fiscales

Lorsque vous faites un don à la Ligue contre le cancer : vous pouvez bénéficier d'un reçu fiscal et d'une réduction d'impôts de 60% du montant de votre don*. Aucune contrepartie ne vous sera néanmoins remise par la Ligue contre le cancer.

Lorsque l'un de vos collaborateurs fait un don à titre personnel à la Ligue contre le cancer, il peut,

à titre personnel, également bénéficier d'un reçu fiscal et d'une réduction d'impôts de 66% du montant de son don.

Les reçus fiscaux seront envoyés par courrier pour tous les dons faits par virement bancaire et par email pour ceux faits sur le formulaire de don.

*dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires HT et/ou d'une franchise de 20 000€ pour les TPE et PME. Cette réduction d'impôts est de 40% pour la fraction de dons supérieur à 2 millions d'euros.



PLUS VITE QUE LE CANCER !



Nous contacter

Vous avez une question ou souhaitez recevoir
des informations complémentaires sur la course ?

N'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées suivantes :
alice.entreprises@ligue-cancer.net
01 53 55 24 14

plusvitequelecancer.net